

Cadre Financier Pluriannuel – Négotiations

Présidence Chypriote du Conseil de l'UE

Ministre Délégué chargé des Affaires Européennes,

M. Andreas D. Mavroyiannis

Les négociations du prochain Cadre Financier Pluriannuel pour la période 2014 – 2020 sont une priorité majeure pour la Présidence Chypriote, qui s'est engagée de travailler dans l'objectif de parvenir à un accord avant la fin de l'année 2012, ainsi décidé, d'ailleurs, au Conseil Européen de juin dernier. Cet accord est indispensable pour assurer que les conditions d'investissement soient prévisibles en Europe, ainsi que pour renforcer la capacité de l'Union à agir. A défaut d'un tel accord, l'Union serait privée de ses outils d'intervention principaux, ce qui engendrerait de nouveau une perte de confiance et de crédibilité.

Un accord d'une telle importance ne devrait pas être sacrifié du fait de différends au niveau des chiffres, surtout si ceux-ci ne représentent qu'un faible pourcentage du PNB de l'UE. L'essence même du CFP (Cadre Financier Pluriannuel) repose dans sa dimension politique et comme il a été affirmé au Conseil européen des 28 et 29 juin 2012, l'accord final doit correspondre

aux objectifs qui ont été fixés lors de celui-ci : un CFP capable de réorienter l'économie européenne vers la voie de la croissance. Un juste mélange de solidarité, de discipline, de perspective, de détermination ainsi que d'attachement à nos valeurs fondamentales, nos idéaux et la préservation de notre cohésion sociale profondément enracinée dans notre approche, nous guidera tout au long de cet effort.

Tout en travaillant dans ce sens, nous ne pouvons pas ignorer que l'UE est confrontée à une crise économique sans précédent. Par conséquent, un grand nombre d'états-membres entreprennent d'importants efforts de consolidation de leurs finances publiques, concrétisés par des coupes drastiques de leurs budgets nationaux. Il apparaît ainsi évident que de tels sacrifices aux niveaux nationaux ne peuvent rester sans conséquences au niveau de l'UE. D'où l'impératif, d'améliorer la qualité des dépenses. Cependant, nous ne pouvons pas ignorer la valeur ajoutée de l'UE, ses économies d'échelle, ses synergies et sa complémentarité. Le CFP réconcilierait la discipline budgétaire et la croissance, tout en préparant le terrain pour la consolidation de l'Union économique et monétaire, et ce indépendamment du rythme ou du degré d'association souhaitée par chaque Etat membre séparément.

Depuis le début de notre Présidence, nous agissons en tant qu'honnête courtier, utilisant la méthode de la maïeutique socratique, afin d'extraire le meilleur de nous-même compte tenu des circonstances actuelles.

Lors du Conseil Affaires Générales de septembre, les ministres ont pu discuter de la Boîte de Négociation révisée, ainsi préparée par la Présidence Chypriote, tout en demeurant dans le chemin tracé par la Présidence Danoise. Le contenu de la proposition continuera à évoluer, et ce, jusqu'au dernier moment, de sorte que ce travail dynamique, visant à faciliter l'adoption d'un accord, puisse refléter la constante osmose entre les différents niveaux institutionnels.,

En s'appuyant sur la dynamique existante, notre objectif est d'amener le dossier du CFP à un niveau de maturité tel, qu'il puisse rendre possible un compromis lors des négociations de Chefs d'Etats et de gouvernement au Conseil Européen extraordinaire du mois de novembre. C'est donc avec assiduité, prudence, mais ambition que nous travaillons afin de préparer le terrain pour que le Président du Conseil européen et les chefs d'Etats et gouvernements puissent parvenir à un accord satisfaisant, toujours en partenariat avec la Commission et le Parlement européen. Il s'agit là d'une condition *sine qua non* pour finaliser l'adoption du CFP avant la fin de l'année et ce après le

consentement du PE. En parallèle, le travail sectoriel devra également progresser tout en respectant la méthode communautaire et de co-décision, ainsi que le travail entrepris au niveau des recettes et des ressources propres.

Le prochain CFP peut avoir un rôle de premier plan à jouer dans les efforts européens de relancer la croissance et assurer la stabilité à long terme. Nous disposons d'un outil d'investissement extraordinaire pour favoriser la croissance et la création d'emplois, sortir de la crise et honorer notre responsabilité de léguer un monde meilleur aux générations futures. Un tel instrument requiert des compromis pragmatiques et mérite une réelle approche consensuelle.